



L'emploi

**Les entreprises**

Les revenus des habitants

L'habitat

La santé

Établissements et réussite scolaires

La sécurité et la tranquillité publiques

# Les entreprises

- L'activité économique dans les zones franches urbaines (ZFU)
- La survie à moyen terme des établissements implantés en ZFU de première génération de 1997 à 2001
- L'activité économique dans les zones de redynamisation urbaine (ZRU)
- L'activité économique dans les zones urbaines sensibles (Zus)

## Indicateurs associés aux entreprises définis dans la loi du 1<sup>er</sup> août 2003

Nombre d'entreprises existantes, créées ou transférées.

Nombre d'emplois existants, transférés et créés dans les zones franches urbaines (ZFU) et nombre d'embauches réalisées par les entreprises implantées dans ces zones de personnes résidant en zones urbaines sensibles (Zus).

Investissements publics réalisés dans chaque Zus, zone de redynamisation urbaine (ZRU) et ZFU.

# L'activité économique dans les zones franches urbaines (ZFU)

**Au nombre de 100, les ZFU visent à favoriser l'installation d'entreprises par un dispositif d'exonérations de charges fiscales et sociales. En 2007, le rattrapage de ces zones par rapport aux unités urbaines qui les entourent se confirme : d'année en année, le taux d'installation en ZFU ne cesse d'augmenter.**

Le dispositif de zones franches urbaines est caractérisé par trois vagues successives de mise en place : le 1<sup>er</sup> janvier 1997, une première génération de 44 zones franches (dont 38 en métropole) a été créée ; puis, le 1<sup>er</sup> janvier 2004, 41 nouveaux quartiers bénéficiaient du dispositif ; enfin, 15 nouvelles zones franches (dont 14 en métropole) ont été constituées en 2006, portant ainsi le nombre total de zones franches à 100. À noter que le décret de délimitation des zones franches créées en 2006 a été publié le 19 décembre de cette même année.

L'année 2006 ne correspond donc pas à une année de plein exercice du dispositif de zone franche urbaine pour la nouvelle génération<sup>1</sup>.

La source statistique d'étude de la démographie des entreprises (Sirene) a connu trois évolutions majeures en 2007 qui rendent délicate l'analyse des évolutions : d'une part, le champ du fichier Sirene statistique s'est élargi à de nouveaux statuts juridiques d'entreprises et, en même temps, à de nouvelles activités principales d'entreprises ; d'autre part, la notion d'entreprise ou d'établissement créé a été modifiée dans une direction plus restrictive en s'appuyant davantage sur la notion de continuité de l'activité dans un lieu donné ; enfin, dans le cas spécifique des

ZFU de première génération et de troisième génération, le contour des zonages a été revu par l'Insee. Pour toutes ces raisons, en termes d'évolution 2006-2007, seules sont pertinentes les comparaisons entre les zonages de la politique de la ville et les unités urbaines correspondantes, et non les évolutions apparentes dans chacun des deux ensembles.

En 2007, le rythme d'implantation des entreprises dans les ZFU de première génération diminue légèrement par rapport à son niveau de 2006 (de l'ordre de 23 %) tout en se maintenant à un niveau plus élevé que les taux de création des années antérieures. Dans le même temps, le taux d'installation dans les unités urbaines correspondantes augmente de 1,5 point. Les ZFU de première génération poursuivent leur rattrapage vis-à-vis des unités urbaines qui les entourent ainsi que le suggère le différentiel de 7 points qui existe entre le taux d'installation en ZFU et celui des unités urbaines environnantes (**tableau 1**).

En ce qui concerne les ZFU de création plus récente (les ZFU de deuxième génération créées au 1<sup>er</sup> janvier 2004 et les ZFU de troisième génération créées au 1<sup>er</sup> janvier 2006), leur taux d'installation s'élève, en 2007, à environ 27 %,

## 27 %

Dans les ZFU de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> générations, le taux d'installation s'élève à 27 %, soit plus de 10 points au-dessus de celui de leurs agglomérations.

1. Rétrospectivement, les exonérations fiscales portent sur l'intégralité de l'année. En revanche, les exonérations de cotisations sociales patronales sont actives à partir du 1<sup>er</sup> août 2006 pour les entreprises déjà implantées à cette date en ZFU.

2. Il est donc très difficile de séparer, dans les nouvelles entreprises présentes, celles qui relèvent du champ antérieur qui reposait, lui aussi, sur une double caractérisation d'activité principale et de statut juridique.

3. À noter que l'ensemble de ces modifications tend vers une amélioration de la connaissance statistique de l'activité économique, en particulier dans les quartiers de la politique de la ville.

L'emploi

**Les entreprises**

Les revenus des habitants

L'habitat

La santé

Établissements et réussite scolaires

La sécurité et la tranquillité publiques

soit plus de 10 points au-dessus de celui de leurs agglomérations. L'évolution positive du taux entre 2006 et 2007 témoigne de la vigueur des

phénomènes de rattrapage que connaissent ces zones par rapport à leurs unités urbaines (**tableaux 2 et 3**).

**Tableau 1**

**Nombre d'établissements implantés en ZFU de première génération (France métropolitaine) au 1<sup>er</sup> janvier de l'année courante et taux d'installation comparés entre ZFU et unités urbaines ayant une ZFU de première génération**

Année	Nombre d'établissements (stock) en ZFU au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année	Taux d'installation en ZFU (en %)	Taux d'installation dans les unités urbaines de référence (en %)
2002	24 451	12,0	13,1
2003	23 556	18,4	13,4
2004	24 875	19,4	14,4
2005	25 727	20,2	14,4
2006	26 530	23,7	14,5
2007*	25 161	23,2	16,0

**Tableau 2**

**Nombre d'établissements implantés en ZFU de deuxième génération (France métropolitaine) au 1<sup>er</sup> janvier de l'année courante et taux d'installation entre ZFU et unités urbaines ayant une ZFU de deuxième génération**

Année	Nombre d'établissements (stock) en ZFU au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année	Taux d'installation en ZFU (en %)	Taux d'installation dans les unités urbaines de référence (en %)
2004	12 272	21,2	14,1
2005	13 125	23,3	15,7
2006	14 125	24,1	14,4
2007*	16 008	26,7	15,9

**Source :** répertoire Sirene, Insee.

**Lecture :** le taux d'installation correspond au nombre annuel d'installations d'établissements (transferts et créations pures) rapporté au nombre d'établissements présents au 1<sup>er</sup> janvier de l'année courante. Au 01/01/2002, il y avait 24 451 établissements en ZFU de première génération. Cette année-là, la proportion d'établissements qui se sont installés s'élève à 12 % de l'ensemble des établissements existants au 01/01/2002.

**Note :** la notion d'effectif présentée ici s'entend au sens de la source mobilisée (Sirene). Le fait que la statistique soit donnée à l'unité près n'est donc pas révélateur de la précision de la source.

\* Le champ des ZFU de première génération est modifié dans le calcul 2007 du fait de la modification du contour numérisé retenu par l'Insee pour cette année et des changements de contenu de la base Sirene. Le nombre d'établissements n'est donc pas calculé sur le même champ.

**Tableau 3**

**Nombre d'établissements implantés en ZFU de troisième génération (France métropolitaine) au 1<sup>er</sup> janvier de l'année courante et taux d'installation comparé entre ZFU et unités urbaines ayant une ZFU de troisième génération**

Année	Nombre d'établissements (stock) en ZFU au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année	Taux d'installation en ZFU (en %)	Taux d'installation dans les unités urbaines de référence (en %)
2006	4 255	21,4	16,5
2007*	4 540	27,3	16,0

Source : répertoire Sirene, Insee.

Lecture : voir tableau 1.

Note : voir tableau 1.

\* Le champ des ZFU de première génération est modifié dans le calcul 2007 du fait de la modification du contour numérisé retenu par l'Insee pour cette année et des changements de contenu de la base Sirene. Le nombre d'établissements n'est donc pas calculé sur le même champ.

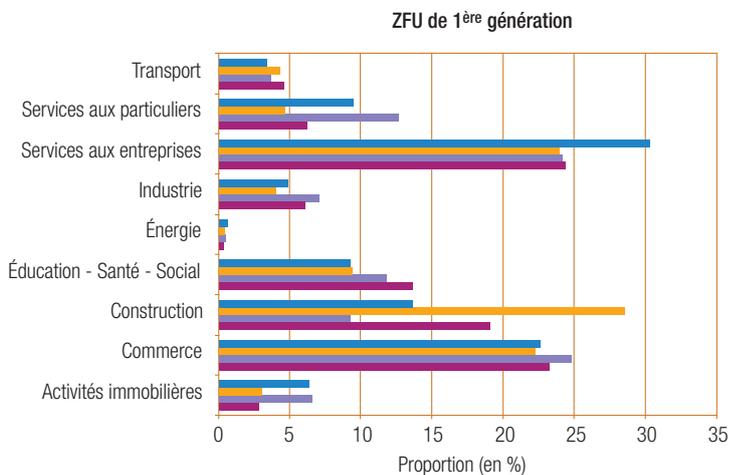
L'analyse de la ventilation sectorielle des stocks d'établissements en début 2007, selon la génération de ZFU considérée, révèle (**graphiques 1 à 3**) une sur-représentation du secteur de la construction, et une sous-représentation des services aux particuliers par rapport aux unités urbaines de référence pour ce qui concerne les ZFU de première et deuxième générations. Les ZFU de troisième génération qui viennent récemment d'entrer dans le dispositif, ne partagent pas cette dissymétrie avec leurs unités urbaines. En revanche, on note dans ces derniers quartiers une sur-représentation du secteur du commerce et une sous-représentation du service aux entreprises.

Les implantations de nouveaux établissements renforcent la présence des secteurs de la construction, du commerce et du service aux entreprises. Du point de vue de la ventilation sectorielle des nouveaux établissements, les ZFU de troisième génération sont analogues aux ZFU de création plus ancienne : ces trois secteurs représentent chacun environ un quart des implantations d'établissements en ZFU. Dans les unités urbaines de référence, le poids du commerce et du service aux entreprises est, en moyenne, de l'ordre de celui des ZFU, alors que la construction ne représente que 15 % des implantations.

Les implantations de nouveaux établissements renforcent la présence des secteurs de la construction, du commerce et du service aux entreprises.

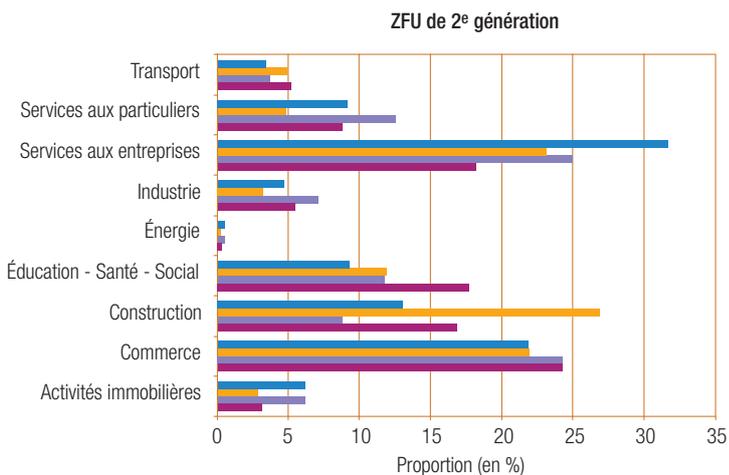
- L'emploi
- Les entreprises**
- Les revenus des habitants
- L'habitat
- La santé
- Établissements et réussite scolaires
- La sécurité et la tranquillité publiques

**Répartition par activité des établissements en stock au 1<sup>er</sup> janvier 2007 ou installés en ZFU en 2007, selon la génération de ZFU, et comparaison avec les unités urbaines correspondantes.**



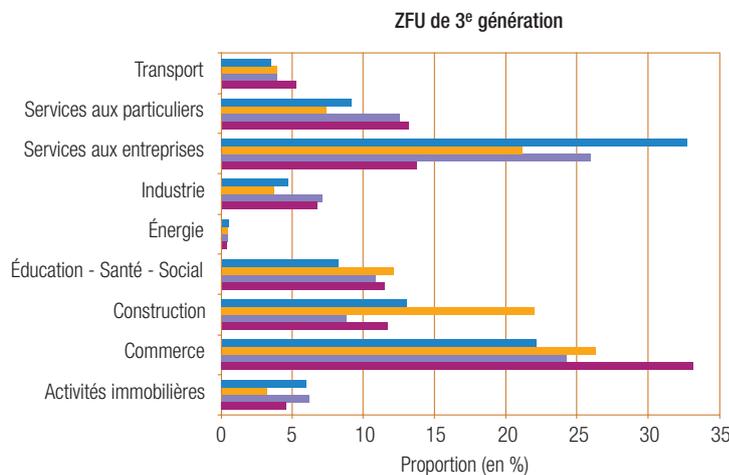
**Graphique 1**

- Créations en UU
- Créations en ZFU
- Stock en UU
- Stock en ZFU



**Graphique 2**

- Créations en UU
- Créations en ZFU
- Stock en UU
- Stock en ZFU



**Graphique 3**

- Créations en UU
- Créations en ZFU
- Stock en UU
- Stock en ZFU

Source : répertoire Sirene, Insee.

**5,3 %**

Le nombre d'employés dans les établissements bénéficiant d'exonération croît de 5,3 % entre 2006 et 2007.

Suite à la création de nouvelles zones franches en 2006, le nombre d'établissements (**tableau 4**) bénéficiant d'exonérations de charges sociales a augmenté considérablement (+37 %) en 2006, de même que l'effectif des établissements bénéficiant d'exonérations (+26 %). En 2007, aucun changement du dispositif n'a eu lieu, de sorte que l'évolution des embauches traduit la dynamique réelle du dispositif. Le nombre d'emplois exonérés est en hausse de 8,1 % par rapport à 2006 et le nombre d'employés dans les établissements bénéficiant d'exonérations croît

de 5,3 % en une année. Les embauches suivent la même dynamique puisque l'augmentation du nombre de salariés embauchés dans l'année donnant lieu à exonération de charges patronales s'élève à près de 17 % entre 2006 et 2007. Dans le même temps, l'emploi salarié en France dans le champ industrie-commerce-service (ICS)<sup>4</sup> a augmenté de 1,8 %. L'emploi salarié en ZFU évolue donc très favorablement en comparaison de l'emploi salarié en France.

4. Le champ ICS représentait 15,659 millions de salariés au 31/12/2006, et 15,949 au 31/12/2007 (Source : Insee, Estimations d'emploi).

**Tableau 4**  
**Salariés et établissements bénéficiant d'exonérations de charges sociales**

	Effectifs					
	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Nombre d'établissements bénéficiant de l'exonération de charges patronales en ZFU</b>	9 248	10 147	13 500	13 500	19 083	20 916
<b>Dont : nombre d'établissements ayant embauché au moins un salarié ouvrant droit à l'exonération</b>	2 307	2 339	3 664	3 989	4 010	n.d.
<b>Nombre de salariés total dans les établissements bénéficiant de l'exonération</b>	77 200	81 300	90 500	95 900	120 379	126 722
<b>Nombre de salariés donnant lieu à l'exonération de charges sociales patronales</b>	55 567	54 627	68 600	67 700	69 100	74 723
<b>Dont : nombre de salariés embauchés</b>	7 923	8 376	11 930	13 527	15 825	18 452

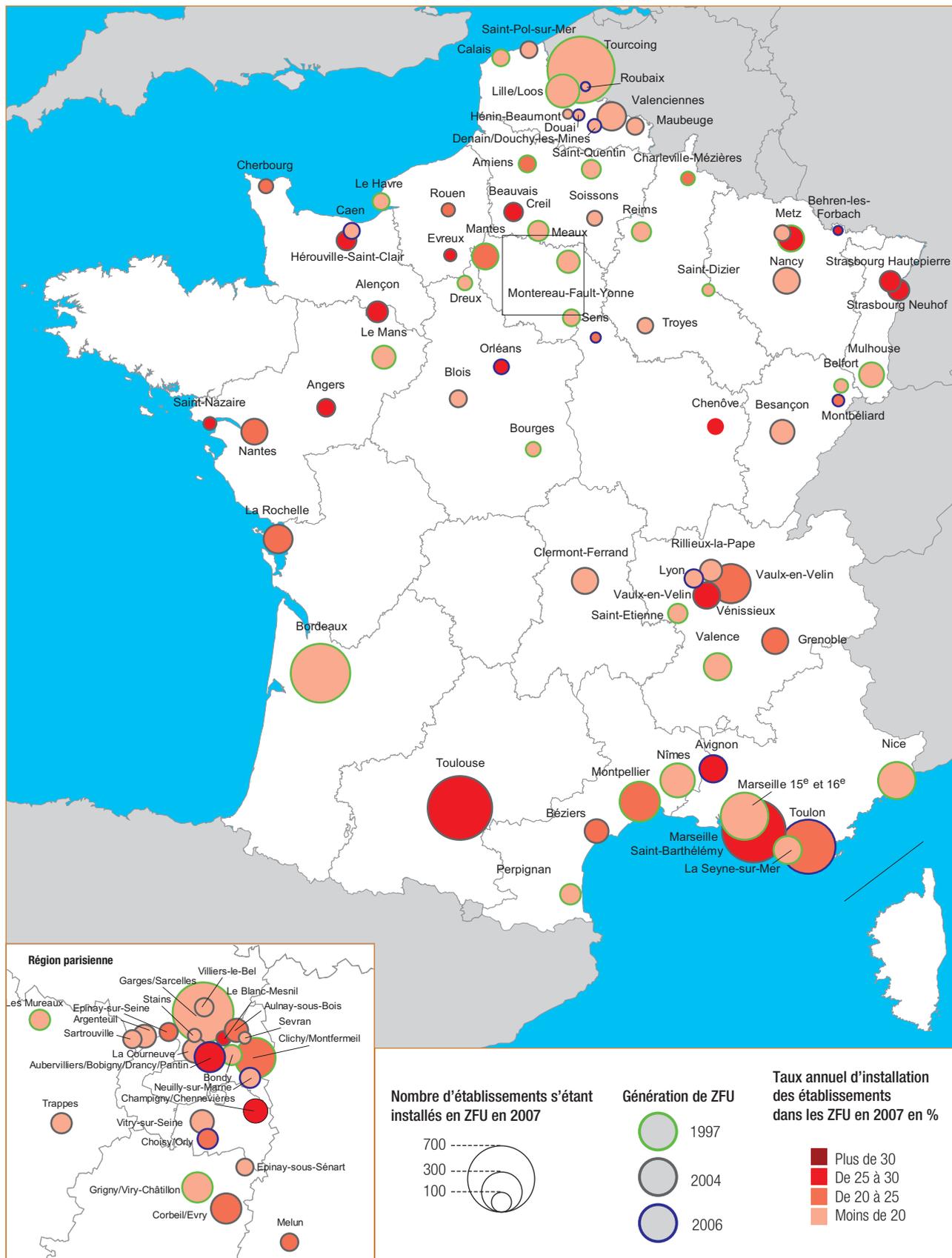
Sources : Acoss, Dares.

Champ : ZFU de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> génération pour 2004 et 2005 de France métropolitaine (et ZFU 3G en 2006).

Note : les effectifs salariés sont en équivalent temps plein.

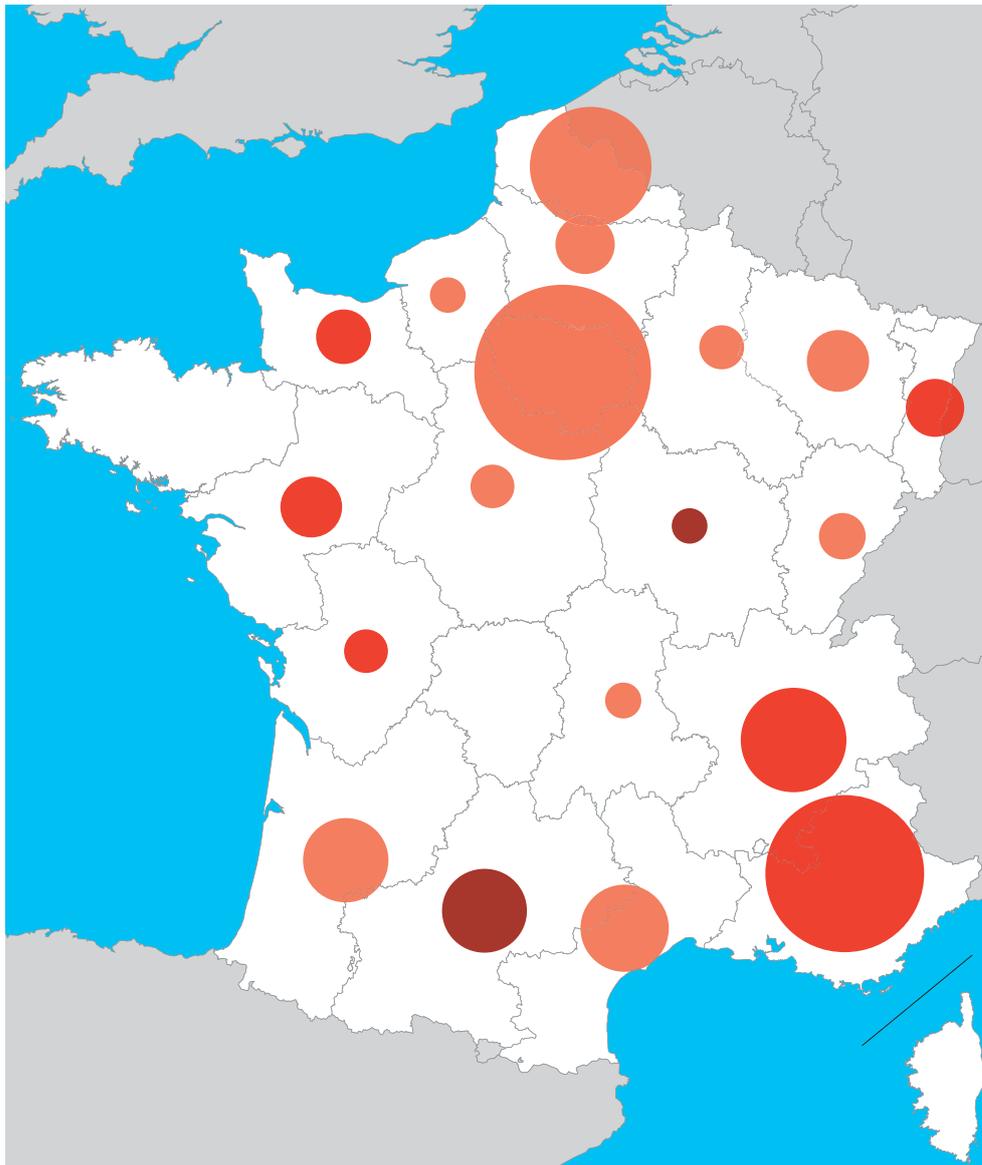
- L'emploi
- Les entreprises**
- Les revenus des habitants
- L'habitat
- La santé
- Établissements et réussite scolaires
- La sécurité et la tranquillité publiques

**Carte 1**  
Les installations d'établissements en ZFU par génération de ZFU



Source : Répertoire Sirene, Insee. Traitements : Onzus - Sig.

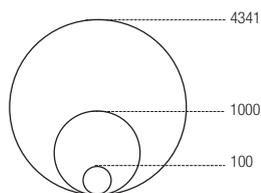
**Carte 2**  
**Les installations d'établissements dans les ZFU (taux par région)**



Taux d'installation des établissements en 2007 en %

- Plus de 30
- de 25 à 30
- de 20 à 25
- de 15 à 20
- Moins de 15

Nombre d'installations d'établissements en 2007



Légende partagée des cartes 2, 4 et 5.

Source : répertoire Sirene, Insee.  
 Traitements : Onzus - Sig.

L'emploi

**Les entreprises**

Les revenus des habitants

L'habitat

La santé

Établissements et réussite scolaires

La sécurité et la tranquillité publiques

Le coût du dispositif (**tableau 5**) augmente de 16 % en 2007 par rapport à 2006. Deux postes contribuent à cette augmentation : l'exonération d'impôt sur les bénéficiaires croît de 35 % et le montant des exonérations de charges patronales augmente de 17 %. Ces deux augmentations sont essentiellement dues à la montée en charge des 15 ZFU créées au 1<sup>er</sup> janvier 2006. Rappelons que le coût des exonérations de charges patronales imputable au dispositif est

surévalué dans cette présentation, puisqu'au coût brut indiqué dans le tableau 5, il convient, pour obtenir le coût net du dispositif, de défalquer le coût des exonérations « Fillon » dont bénéficieraient les entreprises si elles n'étaient pas en ZFU. Les exonérations Fillon représentent environ 30 % des exonérations ZFU, de sorte que le coût net des exonérations en ZFU s'élève, pour l'année 2007, à environ 243 millions d'euros.

**Tableau 5**  
**Coût du dispositif ZFU (en millions d'euros)**

	2003	2004	2005	2006	2007
Exonération d'impôt sur les bénéficiaires	100	130	170	100	135
Exonération de l'imposition forfaitaire annuelle	3	5	-	5	5
Exonération de taxe professionnelle	49	75	65	65	61
Exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties	6	15	10	11	9
Exonération de cotisations sociales patronales	246	270	285	297	347
<b>Total brut ZFU</b>	<b>406</b>	<b>495</b>	<b>530</b>	<b>478</b>	<b>557</b>

Sources : DGI (exonérations fiscales), Acoess (exonérations sociales).

## Bibliographie

- Émilie Ernst, « L'activité économique dans les zones franches urbaines », *Insee Première* n° 1187, mai 2008.
- Marion Bachelet, « Les zones franches urbaines en 2005 : des embauches concentrées dans les anciennes ZFU », *Dares, Premières Informations-Premières Synthèses*, n° 26.1, juin 2007.
- Hélène Thélot, « Les zones franches urbaines en 2004 : lancement de 41 nouvelles zones », *Dares, Premières Informations-Premières Synthèses*, n° 6.2, février 2006.

# La survie à moyen terme des établissements implantés en ZFU de première génération de 1997 à 2001

François Lebeau (Insee)

**Entre 1997 et 2001, les ZFU ont bénéficié de taux d'implantation bien plus favorables que les unités urbaines qui les abritent (236 % contre 76 % sur 5 ans). Cependant, le taux de survie à 5,5 ans des établissements nouvellement implantés y a été légèrement moins bon que dans ces mêmes unités urbaines (32,5 % contre 35,7 %). Les secteurs des transports, du commerce, des services aux particuliers et de la construction rencontrent effectivement davantage de difficultés en ZFU qu'ailleurs ; c'est également le cas des créations. Les secteurs de la santé, de l'éducation et des services aux entreprises s'y comportent au contraire mieux.**

## Principe de l'étude

La question de la survie des établissements implantés en ZFU est abordée ici au moyen des fichiers de démographie d'établissements de l'Insee (Sirene) : implantations annuelles et stocks actifs en début d'année.

On s'intéresse aux établissements implantés (créés ou transférés) au cours des années 1997 à 2001 dans les unités urbaines comprenant une zone franche urbaine de 1<sup>ère</sup> génération (ZFU 1G). Un travail de géocodage permet dans un premier temps de distinguer les établissements implantés dans les ZFU 1G.

Pour chacune des cinq générations d'établissements (1997 à 2001), on observe la présence ou non de l'établissement dans le stock actif à la fin de la cinquième année suivant l'installation, donc en moyenne, environ 5,5 ans après cette installation. Par exemple, les établissements implantés en 2001 encore actifs au 1<sup>er</sup> janvier 2007 sont considérés comme survivants.

Il faut noter que ce procédé tend à surestimer très légèrement la survie, certaines cessations pouvant échapper longtemps à l'appareil statistique. En revanche, le fait que l'on prenne ici en compte la totalité des implantations déclarées, même si leur activité réelle a été très faible ou très courte, tend à faire apparaître des niveaux de

survie sensiblement inférieurs à ceux qui sont usuellement calculés en démographie d'entreprise (et non d'établissement).

On somme ensuite sur les cinq générations la totalité des établissements survivants 5,5 ans après leur installation et l'on rapporte cette somme à la somme de tous les établissements implantés des cinq générations pour trouver le taux de survie moyen des cinq générations à 5,5 ans, appelé ici « taux de survie ».

Ce taux de survie est décliné selon qu'il est observé en ZFU seules ou sur tout le territoire des unités urbaines observées, puis, pour ces deux ensembles géographiques, par secteur d'activité regroupé ou détaillé (les postes de la NAF 700 les plus volumineux sont observés dans chaque grand secteur), par type d'implantation (création ou transfert) par catégorie juridique (personne physique ou personne morale) et par croisements de ces différents critères. Ne sont repris dans le texte et les graphiques ci-dessous que les résultats relatifs à des croisements dénombrant au moins 60 implantations.

Pour compléter la comparaison des taux de survie entre ZFU et unités urbaines, un indice de « propension à s'installer en ZFU » est calculé pour chaque secteur d'activité en rapportant sa part dans les implantations en ZFU à sa part dans les implantations en unités urbaines.

L'emploi

**Les entreprises**

Les revenus des habitants

L'habitat

La santé

Établissements et réussite scolaires

La sécurité et la tranquillité publiques

## Résultats globaux

La survie des implantations d'établissements est légèrement moins bonne en ZFU que dans les unités urbaines englobantes.

Sur les quelques 29 000 établissements implantés en ZFU de première génération de 1997 à 2001, 32,5 % sont encore actifs 5 ans et demi après leur installation.

Parallèlement, sur les quelques 770 000 établissements implantés dans l'ensemble des unités urbaines où sont situées ces ZFU, 35,7 % sont encore actifs 5 ans et demi après leur installation. La différence de taux de survie au désavantage des ZFU est donc d'un peu plus de 3 points.

A priori, cette différence peut résulter en partie d'effets de structure. Elle serait par exemple un peu plus nette (1,0 point d'écart de plus) si les ZFU n'accueillaient pas une part de transferts plus élevée que leurs unités urbaines, toutes choses restant égales par ailleurs.

Mais le secteur d'activité joue globalement en sens inverse. Si les ZFU présentaient la même structure sectorielle d'implantations que leurs

unités urbaines (mesurée en NES36 avec regroupement de l'industrie), leur taux de survie s'en trouverait relevé de 1,4 point. Les ZFU sont ici notamment « pénalisées » par l'importance du secteur de la construction, dont les taux de survie sont généralement faibles.

Le troisième critère utilisé ici, la catégorie juridique personne physique ou morale, n'entraîne pratiquement pas d'effet de structure, de sorte que la correction d'un effet de structure global, tout au moins celui résultant des trois critères retenus pris indépendamment, ne relèverait le taux de survie des ZFU que de quelques dixièmes de points.

## Les taux de survie par secteur d'activité

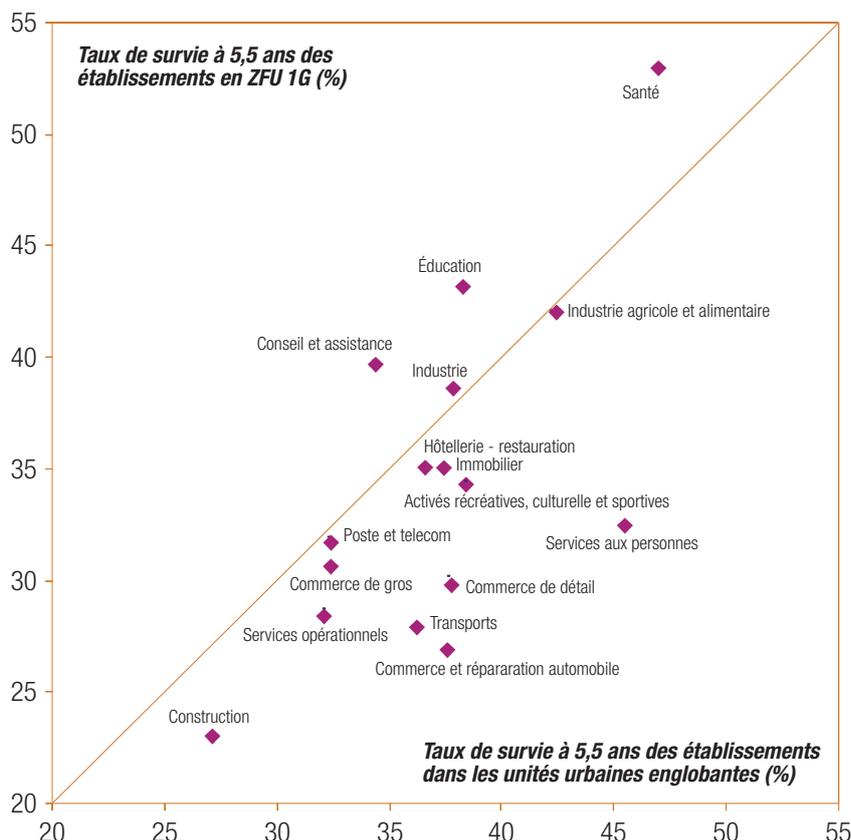
Au niveau des grands secteurs d'activité, les ZFU 1G présentent des taux de survie meilleurs que leurs environs pour la santé, l'éducation et les services aux entreprises, et moins bons pour les transports, le commerce, les services aux particuliers et la construction (**graphique 1**).

**32,5 %**

32,5 % des 29 000 établissements implantés en ZFU 1G de 1997 à 2001 sont encore actifs 5,5 ans après leur installation.

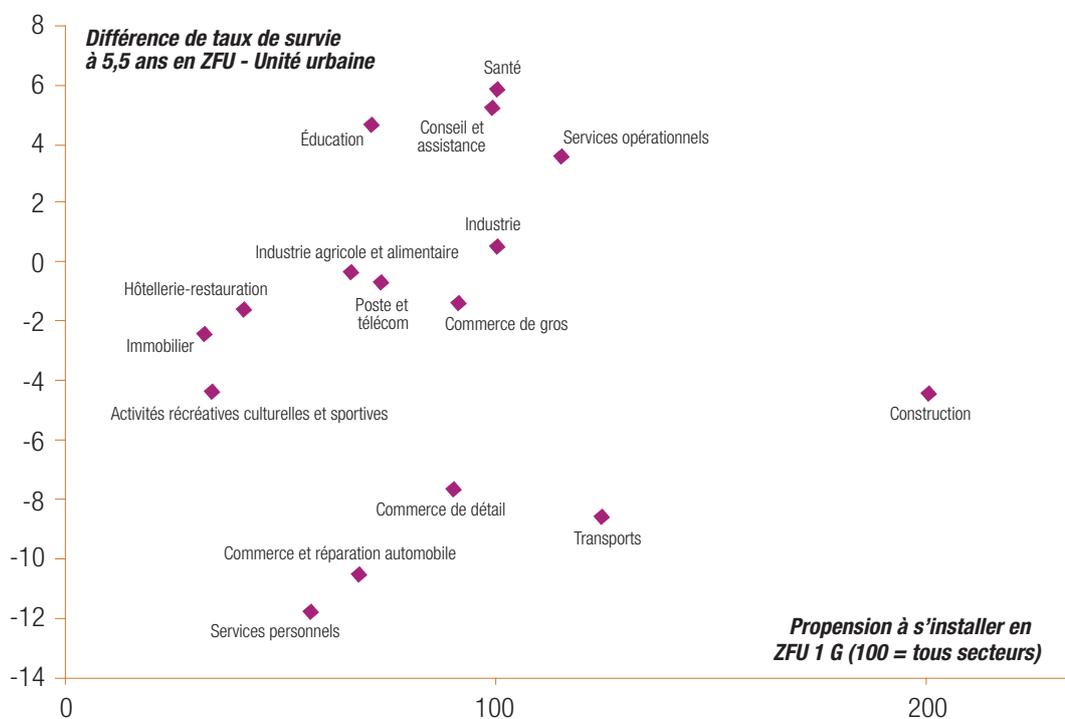
**Graphique 1**

**Taux de survie des établissements par secteur d'activité regroupé**



Source : répertoire Sirene (Insee).

**Graphique 2**  
Taux de survie et propension à s'installer dans les ZFU 1 G par secteur d'activité regroupé



Source : répertoire Sirene (Insee).

Tant pour les industries agricoles et alimentaires que pour les autres industries, la localisation en ZFU n'a globalement pas d'effet sur la survie. Il faut aller dans le détail sectoriel fin pour voir apparaître de fortes différences de survie entre les ZFU et leurs unités urbaines (**graphique 3**).

Ainsi, la cuisson de produits de boulangerie présente un taux de survie en ZFU de 8 points supérieur à celui observé aux alentours. Pour la boulangerie proprement dite, d'implantation plus atypique en ZFU, cet avantage existe aussi mais tombe à 3 points.

Pour la fabrication de produits médico-chirurgicaux (pour une bonne part des prothèses dentaires) cet avantage en ZFU est de 6 points. À l'opposé, la fabrication de vêtements en ZFU, avec le taux de survie le plus faible des principaux postes détaillés : 13,3 %. Elle se trouve très défavorisée par rapport à la même spécialité dans les unités urbaines abritant ces quartiers dont le taux de 20,7 % est également peu élevé.

Tout en étant de loin le grand secteur qui a la plus forte propension à s'implanter en ZFU (deux fois plus que l'ensemble des secteurs), la construction y présente globalement, avec

23,0 %, un taux de survie modeste par rapport à celui observé dans les unités urbaines environnantes (27,4 %). Le détail sectoriel (**graphique 4**) montre cependant une disparité importante entre la maçonnerie générale, par ailleurs d'implantation très vive en ZFU, qui explique la majeure partie de ce déficit (6 points de taux de survie en moins par rapport au contexte urbain), et les autres grands postes, moins spécifiques des ZFU, qui y présentent des taux de survie plus usuels : peinture, installations électriques et construction de maisons individuelles.

S'implantant au contraire relativement peu en ZFU, le secteur du commerce et de la réparation automobile y cumule les faiblesses, puisqu'il y obtient des résultats relatifs de survie encore plus modestes que la construction, soit 10,5 points en dessous du taux de survie en unités urbaines. Sur ce plan, on note peu de différences entre la vente et la réparation-entretien, la seconde déclinant le même désavantage de survie en ZFU mais à un niveau de survie sensiblement plus élevé.

Le commerce de gros, qui s'implante moyennement en ZFU, donne dans l'ensemble des résultats neutres quant à la survie dans ces

23 %

La construction en ZFU présente, avec 23 %, un taux de survie modeste par rapport à celui observé en unité urbaine (27,4 %).

L'emploi

**Les entreprises**

Les revenus des habitants

L'habitat

La santé

Établissements et réussite scolaires

La sécurité et la tranquillité publiques

quartiers. Les résultats du commerce de détail sont un peu plus marqués : médiocre survie relative en ZFU, aussi bien pour les « maraîchers » « alimentaires » et « non alimentaires » (secteurs typiques des installations en ZFU) que pour les magasins spécialisés (d'implantation moins fréquente en ZFU).

Avec une assez forte implantation relative en ZFU et un taux de survie plus faible qu'en unité urbaine, le diagnostic des transports est assez voisin de celui de la construction, tout au moins pour les transports routiers de marchandises, qu'ils soient interurbains ou de proximité. Les taxis ont un désavantage de survie en ZFU encore plus net (à un niveau de survie certes assez élevé, caractéristique de la spécialité) mais leur taux d'installation y est plus faible.

S'implantant très faiblement en ZFU, l'immobilier présente des taux de survie relatifs contrastés selon qu'il s'agit des agences immobilières, qui avec 34,8 % font jeu égal avec les unités urbaines, ou des marchands de biens immobiliers, qui avec seulement 28,9 % se situent 10 points en deçà du taux des unités urbaines avec ZFU.

Le secteur des télécommunications donne un certain avantage de survie aux établissements s'installant en ZFU, à un niveau toutefois assez bas : 26,0 % contre 23,9 % en unités urbaines englobantes. Mais son niveau d'implantation relative en ZFU est assez faible.

Parmi les services aux entreprises, ce sont ceux de conseil et assistance qui donnent les meilleurs résultats de survie en ZFU, tant en niveau absolu de survie (39,6 %) qu'en différentiel par rapport aux unités urbaines environnantes (+ 5 points). Cet avantage en ZFU est particulièrement net pour le conseil informatique (+ 9 points), l'administration d'entreprises (+ 6 points) et l'ingénierie-études techniques (+ 7 points). Cependant, de ces trois postes, seul le troisième bénéficie d'une forte propension à s'installer en ZFU.

Les services opérationnels ont à l'inverse dans l'ensemble une moins bonne survie en ZFU qu'ailleurs. Mais pour leurs deux principaux postes : le nettoyage (-0,4 point) et la sécurité (- 1,3 points), le déficit de survie est peu marqué, alors même que la propension à s'installer en ZFU est double de celle de l'ensemble des secteurs.

S'implantant au contraire très faiblement en ZFU – plus de deux fois moins que l'ensemble des secteurs, et même quatre fois moins dans le

cas de la restauration traditionnelle – l'hôtellerie-restauration présente des taux de survie comparables en ZFU et en dehors.

Accusant une implantation en ZFU trois fois moins importante que la moyenne des secteurs, les activités récréatives, culturelles et sportives ont de plus un niveau de survie médiocre en ZFU (- 4,3 points par rapport aux unités urbaines).

Les services aux personnes survivent encore moins bien en ZFU (taux à 32,5 %, contre 44,3 % dans les unités urbaines). Leur premier poste, la coiffure, qui obtient 55,0 % de taux de survie dans les unités urbaines, n'en obtient que 42,5 % dans les ZFU, alors même que cette spécialité peine à s'implanter en ZFU, avec une fréquence près de deux fois plus faible que la moyenne des secteurs.

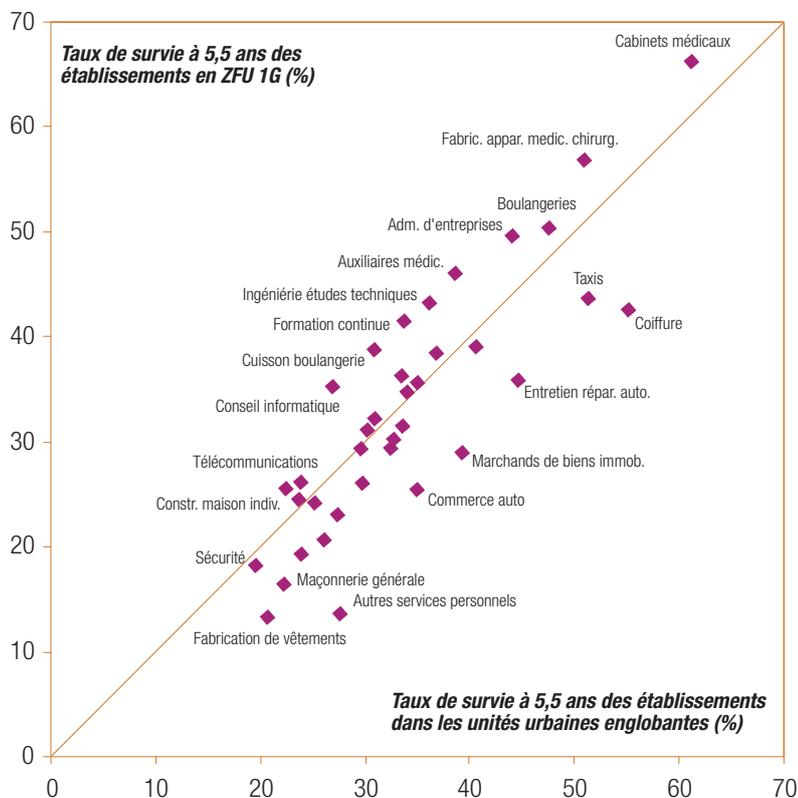
D'implantation également plutôt rare en ZFU, les activités éducatives présentent au contraire un taux de survie nettement meilleur que celui des unités urbaines environnantes (+ 4,7 points). Leur principal poste, la formation continue, montre même un large avantage de survie en ZFU (+ 7,6 points aboutissant à un taux de 41,4 %). Ce résultat s'explique sans doute par la réponse apportée à des besoins importants.

Enfin, avec 5,9 points de plus que dans les unités urbaines englobantes, le grand secteur de la santé est celui qui marque le plus net avantage de survie en ZFU. Dans le détail, cet avantage est encore plus large pour les auxiliaires médicaux (+ 7,5 points, conduisant à un taux de survie de 46,1 %) que pour les cabinets médicaux (+ 5,1 points, menant au taux record de 66,3 %).

**5,9**

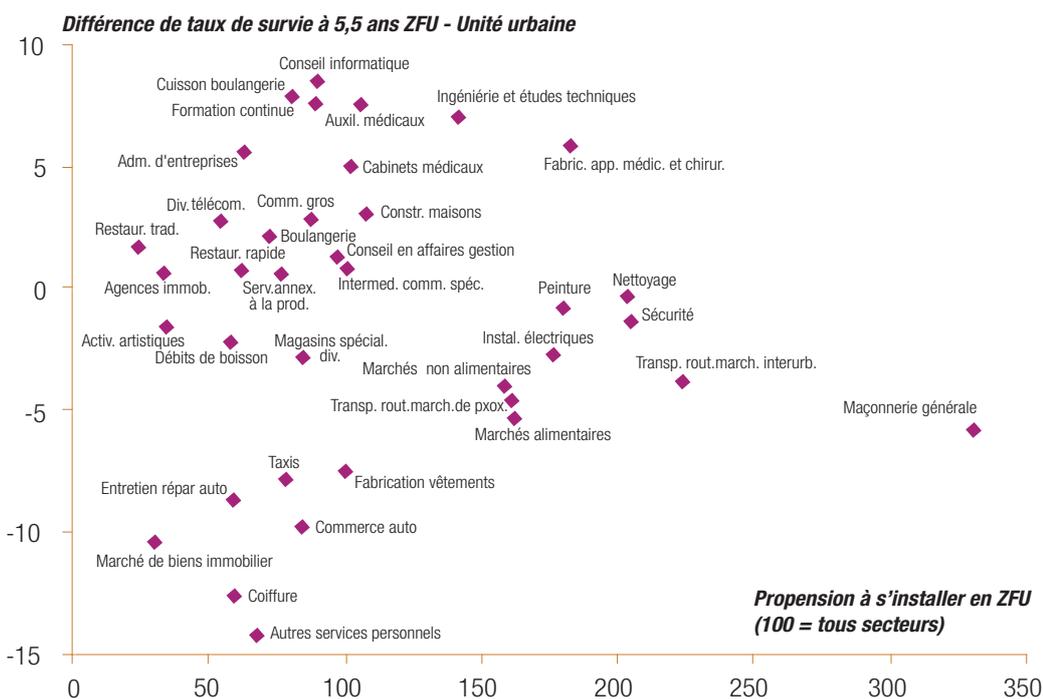
Avec 5,9 points de plus que dans les unités urbaines, la santé est le secteur qui a le taux de survie le plus important en ZFU.

**Graphique 3**  
Taux de survie des établissements par secteur d'activité détaillé



Source : répertoire Sirene (Insee).

**Graphique 4**  
Taux de survie et propension à s'installer en ZFU 1 G par secteur d'activité détaillé



Source : répertoire Sirene (Insee).

## Créations ou transferts

D'une façon générale, les transferts ont un meilleur taux de survie que les créations, en raison bien sûr de l'avantage pratique donné par le fonctionnement préalable de l'établissement. Cet avantage propre aux transferts est encore plus net en ZFU. En effet, alors que les transferts survivent à peu près aussi bien en ZFU qu'en unité urbaine (41,7 % contre 42,2 %), les créations montrent de plus grandes difficultés de survie en ZFU (27,8 % contre 33,4 %). Vu leur efficacité relative en ZFU, il n'est pas étonnant que les transferts représentent une part plus importante des implantations en ZFU (33,8 % sur la période 1997-2001) que dans les unités urbaines où elles se situent (26,4 % sur la même période). Cette part élevée des transferts en ZFU contribue à limiter le désavantage global en survie dans ces quartiers. Les cabinets médicaux font singulièrement apparaître des résultats opposés selon qu'ils résultent de créations (taux de survie à 65,3 % contre 54,1 % en unités urbaines) ou de transferts (taux de survie à 67,1 % contre 69,7 % en unités urbaines), alors même qu'environ 300 implantations sont dénombrées en ZFU dans chacune des deux catégories.

## Personnes morales ou personnes physiques

De même, comme on pouvait s'en douter, la survie est plus fréquente pour les établissements dont l'entreprise a le statut juridique d'une personne morale que pour ceux dépendant d'une personne physique. Pour l'ensemble des unités urbaines étudiées, le taux de survie à 5,5 ans est de 40,0 % pour les personnes morales, contre seulement 30,8 % pour les personnes physiques.

En ZFU, le différentiel de survie entre personnes morales et personnes physiques s'estompe à peine : 36,3 % pour les premières et 27,9 % pour les secondes. Les personnes morales n'étant par ailleurs que légèrement plus fréquentes en ZFU qu'en unités urbaines (54,8 % contre 53,8 %), il n'y a pratiquement pas d'effet structurel provenant de ce critère sur la différence de taux de survie global entre ZFU et unités urbaines. À noter que parmi les marchands de biens immobiliers, ce sont les personnes morales qui sont à l'origine du déficit de survie en ZFU. Leur taux de survie n'y est que de 26,9 % (plus précisément 18 survies sur 68 installations) contre 42,0 % en unités urbaines.

En revanche, chez les coiffeurs, ce sont principalement les personnes physiques qui accusent le plus fort déficit de survie en ZFU (taux à 32,1 % contre 49,5 % en ZFU).

## Les taux de survie à différentes échéances

Pour la génération d'implantations 1997, on peut calculer les taux de survie jusqu'à 9,5 ans après l'implantation. L'exemple de cette génération montre que le désavantage en survie propre aux ZFU a tendance à s'accroître avec la durée de vie (**graphique 5**). Il montre aussi cependant qu'il n'y a pas de « décrochage » net à l'échéance de 5 ans, ce qu'aurait pu faire craindre la limitation à cette échéance de certains volets des exonérations. À 9,5 ans, les taux de survie des établissements implantés en 1997 sont ainsi de 16,5 % en ZFU et 21,8 % en unités urbaines. À 4,5 ans, ils étaient respectivement de 35,9 % et 39,7 %. Le profil des taux de survie à échéances successives pour la génération 1997 se retrouve à peu de chose près pour les générations suivantes. Par exemple, pour les établissements implantés en 1998, le taux de survie à 8,5 ans est de 19,1 % en ZFU et de 24,5 % en unités urbaines. Pour la génération 1997, on remarque que le taux de survie « à 0,5 an » (qui caractérise en fait le degré de survie en fin d'année pour l'année civile d'installation 1997) est même légèrement plus élevé en ZFU qu'en unité urbaine. Ce résultat se retrouve pour les 4 autres générations étudiées. On peut y voir a priori un effet favorable de l'accompagnement initial des implantations en ZFU.

## Complément sur les taux d'implantation

Les paragraphes précédents donnent des résultats sur les taux de survie, mais à quoi servirait d'avoir un taux de survie satisfaisant si le taux d'implantation est très faible ? Pour évaluer la situation de façon plus complète, il est donc nécessaire de comparer aussi les taux d'implantations entre les ZFU de première génération et leurs unités urbaines. Ces taux d'implantation sont calculés, comme les taux de survie, sur l'ensemble des 5 générations d'implantations 1997 à 2001. Pour cela, on divise simplement le nombre d'établissements implantés au cours des 5 ans par le stock d'établissements actifs au 1<sup>er</sup> janvier 1997.

**27,8 %**

En ZFU, les créations montrent de plus grandes difficultés avec un taux de survie de 27,8 % contre 33,4 % dans les unités urbaines.

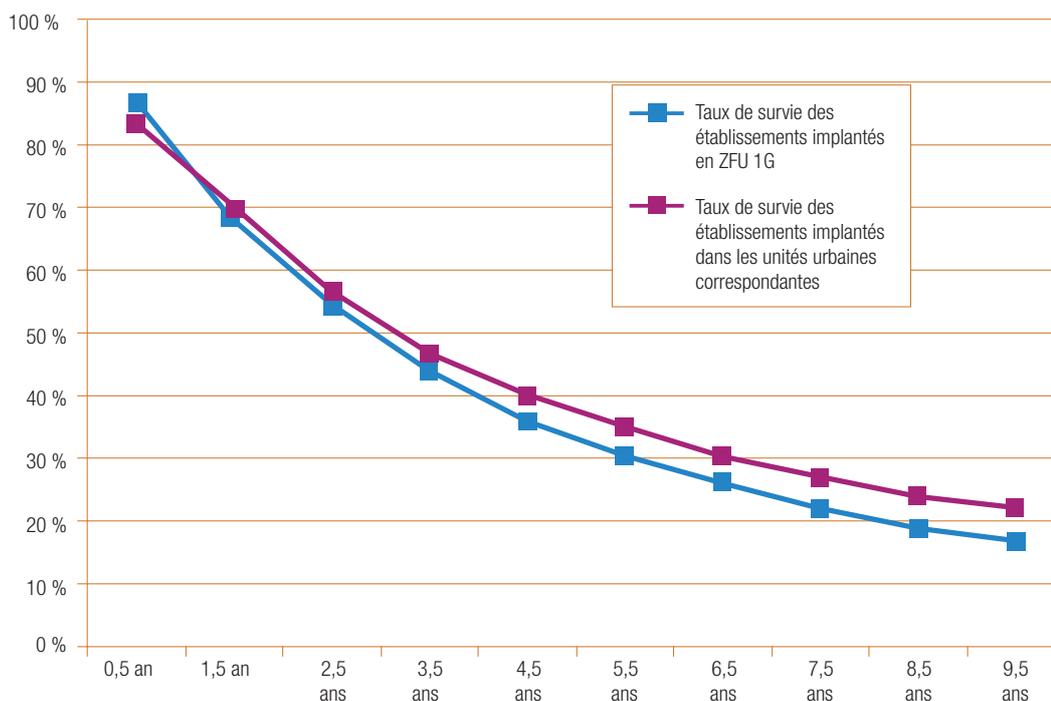
Vue l'importance des mesures d'exonérations mises en place dans les ZFU, il n'est pas surprenant de constater que les taux d'implantation sont beaucoup plus élevés en ZFU que dans leurs unités urbaines d'appartenance. Globalement, ce taux d'implantation est de 236 % dans les ZFU 1G contre seulement 76 % dans leurs unités urbaines.

Pour chaque grand secteur d'activité, ce taux est aussi largement supérieur en ZFU. Il apparaît environ 5 fois plus élevé qu'en unité urbaine pour les services aux entreprises et 4 fois plus pour la construction. Il y reste environ 3 fois plus élevé pour les transports et l'industrie, 2 fois plus élevé pour le commerce et l'éducation-santé-action sociale et 1,5 fois plus élevé pour les services aux particuliers, à nouveau le secteur « à la traîne » en ZFU. On retrouve là les contrastes sectoriels observés sur l'indicateur sectoriel de « propension à s'installer en ZFU » qui confrontait la part détenue par un secteur donné en ZFU et en unité urbaine.

S'il est la preuve d'un rattrapage actif, ce large avantage doit toutefois être relativisé, car le calcul d'un taux d'implantation basé sur le stock d'établissements début 1997 favorise naturellement beaucoup les quartiers très sous-équipés à cette date, comme pouvaient l'être un certain nombre de ZFU. Il favorise aussi mécaniquement les ZFU, qui disposaient souvent sur leur territoire d'espaces libres explicitement dévolus au développement de zones d'activité, par rapport à la plupart des autres quartiers des mêmes unités urbaines, au tissu économique et urbain déjà dense.

Ces réserves étant faites, en combinant ce taux d'implantation avec le taux de survie présenté plus haut, on obtient un « taux d'implantation survivante à 5,5 ans » bien supérieur en ZFU à ce qu'il est en unités urbaines (77 % contre 27 %), avec un résultat relativement moins probant dans le cas des services aux particuliers (39 % contre 29 %).

**Graphique 5**  
**Taux de survie des établissements implantés en 1997**



Source : répertoire Sirene (Insee).



# L'activité économique dans les zones de redynamisation urbaine (ZRU)

**En 2007, le rythme d'installation des établissements progresse légèrement avec un taux comparable à la période 2002-2005, soit 5 à 7 % chaque année. Ce rythme est faible au regard de celui observé en ZFU. Le nombre d'embauches, qui représente 0,5 % des emplois salariés privés détenus par les résidents de ces quartiers, reste très faible.**

Le pacte de relance pour la ville, issu de la loi du 14 novembre 1996, porte création de 416 zones de redynamisation urbaine (ZRU), dont 396 en France métropolitaine. Une partie d'entre elles a permis de définir les zones franches urbaines (ZFU). Aussi, on compte 351 ZRU de France métropolitaine hors ZFU de première génération et 300 ZRU ne comprenant pas de ZFU des deux générations.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, il y avait environ 27 400 établissements implantés dans les 300 ZRU hors ZFU des deux premières générations (**tableau 1**) et 28 500 en 2007. Sur le champ restreint aux ZRU non ZFU (toutes générations confondues), le nombre d'établissements implantés augmente entre 2006 et 2007.

## 28 500

Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, 28 500 établissements étaient implantés dans les 300 ZRU hors ZFU des deux premières générations.

**Tableau 1**  
Nombre d'établissements implantés en ZRU

	Nombre d'établissements en ZRU		
	Hors ZFU de 1 <sup>ère</sup> génération (331 ZRU sur 351)*	Hors ZFU des générations 1996 et 2004 (300 ZRU)	Hors ZFU de toutes générations (283 ZRU)
1 <sup>er</sup> janvier 1999	Environ 33 000		
1 <sup>er</sup> janvier 2002	Environ 34 600		
1 <sup>er</sup> janvier 2003	Environ 34 700		
1 <sup>er</sup> janvier 2004	Environ 35 800	Environ 26 800	
1 <sup>er</sup> janvier 2005		Environ 27 300	
1 <sup>er</sup> janvier 2006		Environ 27 400	Environ 25 600
1 <sup>er</sup> janvier 2007		Environ 28 500	Environ 26 600

\* Voir encadré page 80.

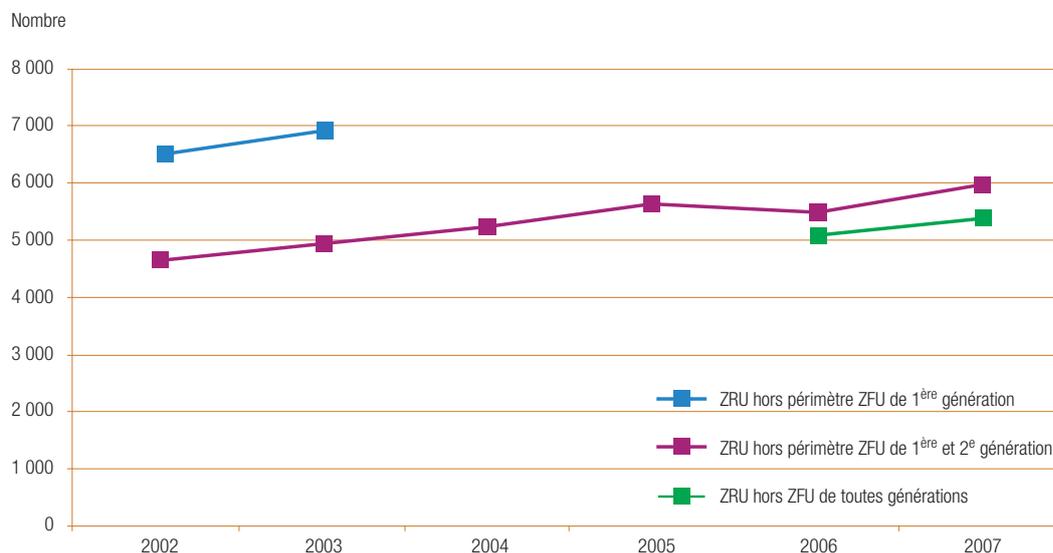
Source : répertoire Sirene, Insee.

- L'emploi
- Les entreprises**
- Les revenus des habitants
- L'habitat
- La santé
- Établissements et réussite scolaires
- La sécurité et la tranquillité publiques

Le maintien du tissu artisanal et commercial de proximité dans les ZRU est soutenu par les exonérations de taxe professionnelle et des cotisations sociales patronales dont bénéficient les établissements qui y sont implantés, même si ces exonérations sont d'une durée plus courte que celles dont bénéficient les établissements implantés en ZFU (12 mois en ZRU contre au maximum 9 années en ZFU – voir encadré du Rapport de l'Onzus 2007).

Le nombre d'établissements s'installant en ZRU évolue plutôt favorablement sur la période 2002-2007 (**graphique 1**). En 2007, le flux de nouveaux entrants croît à nouveau avec un rythme comparable à celui qu'ont connu les ZRU entre 2002 et 2005 (+ 5 % à 7 % annuellement).

**Graphique 1**  
Flux annuel de créations d'établissements en ZRU



Sources : répertoire Sirene, Insee.

Champ : 331 ZRU hors périmètre ZFU de 1<sup>ère</sup> génération, 300 ZRU hors périmètre ZFU de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>de</sup> génération et 283 ZRU non ZFU de toutes générations.

Définitions : installations = créations pures, réactivations, reprises et transferts.

Le taux d'installation d'établissements est nettement plus élevé en ZRU que dans les unités urbaines de référence (**tableau 2**). Il n'est pas possible d'assurer la continuité des séries d'indicateurs sur l'évolution du stock d'établis-

sements et sur la part des transferts dans les installations suite au changement de concepts sur la constitution de la base d'établissements Sirene (voir page 60, introduction du chapitre sur les ZFU).

**Tableau 2**  
**Nombre d'installations en ZRU**

	Année	Taux de croissance du nombre d'établissements (en %)	Taux d'installation (en %)	Part des créations pures dans les installations (en %)	Part des transferts dans les installations (en %)
ZRU	2004	s.o.	19,40	68	15
	2005	1,60	20,60	68	16
	2006	0,70	20,00	69	17
	2007	s.o.	20,02	s.o.	s.o.
Unités urbaines de référence	2004		16,60	62	22
	2005	1,90	16,30	61	24
	2006	1,10	16,30	61	25
	2007	s.o.	15,65	s.o.	s.o.

Source : répertoire Sirene 2006, Insee.  
s.o. : sans objet.

En ZRU, le nombre des embauches donnant droit à une exonération au titre de la politique de la ville a diminué, passant de 4 282 en 2001 à 2 381 en 2005 (**tableau 3**). En 2004, les embauches en ZRU ont fortement baissé. Toutefois cette baisse doit être relativisée car, avec la création des nouvelles ZFU, 50 ZRU ont disparu du champ. De même, en 2006, la création des nouvelles zones franches a réduit

mécaniquement le champ du dispositif ZRU, donc le nombre d'embauches en ZRU qui se stabilise en 2007. Au-delà de ces variations techniques, le volume d'emplois créés et exonérés en ZRU est très faible : les 2 023 nouvelles embauches de 2007 en ZRU représentent seulement 0,5 % des emplois salariés privés détenus par des habitants de ces quartiers.

**Tableau 3**  
**Embauches exonérées au titre de la politique de la ville**

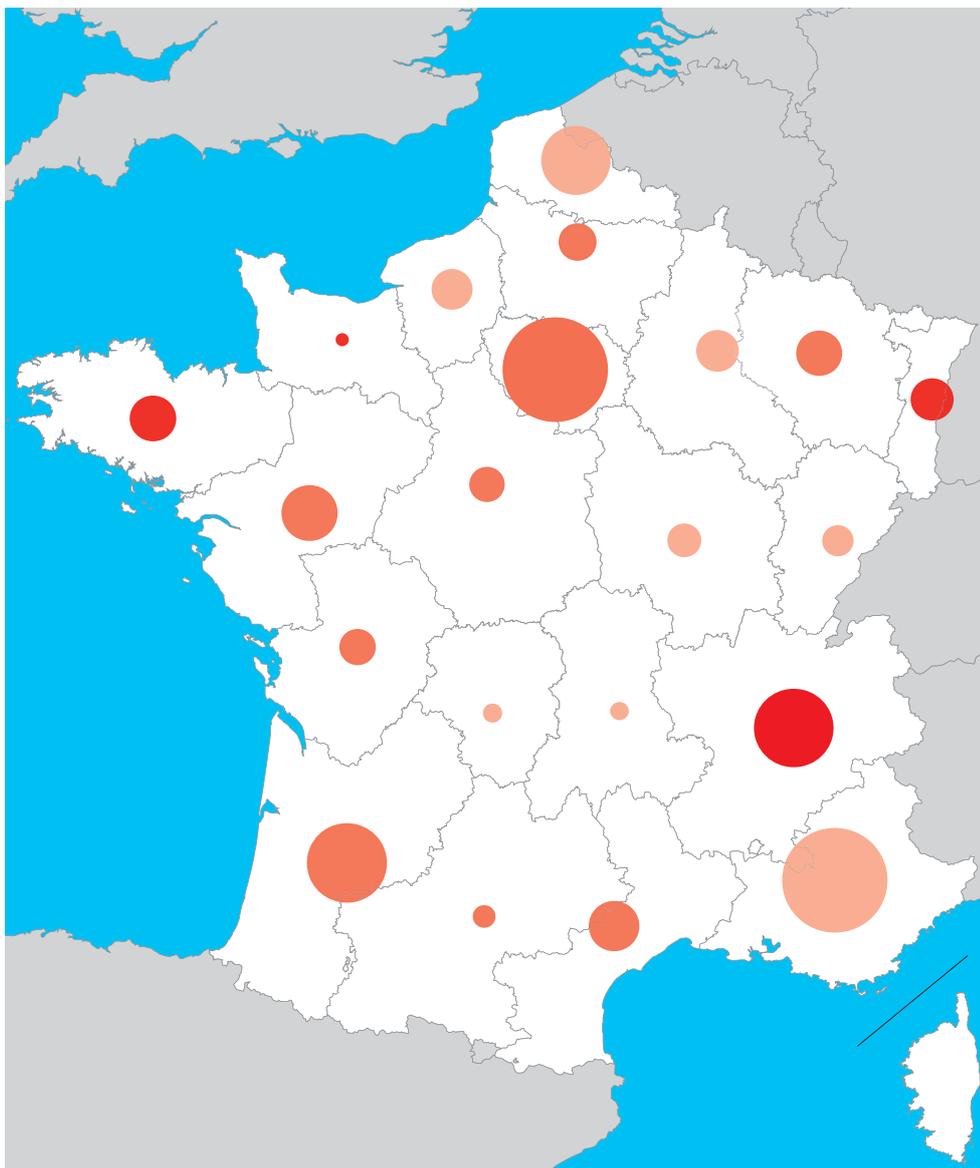
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre d'embauches ouvrant droit à l'exonération en ZRU	4 282	3 518	3 217	2 535	2 381	2 031	2 023
Évolution (en %)		-18	-9	-21	-6	-15	0

Source : Dares.

Champ : salariés embauchés et ouvrant droit à l'exonération de charges sociales patronales dans un établissement implanté en ZRU de France métropolitaine.

- L'emploi
- Les entreprises**
- Les revenus des habitants
- L'habitat
- La santé
- Établissements et réussite scolaires
- La sécurité et la tranquillité publiques

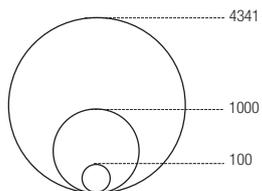
**Carte 4**  
**Les installations d'établissements dans les ZRU non ZFU (taux par région)**



Taux d'installation des établissements en 2007 en %

- Plus de 30
- de 25 à 30
- de 20 à 25
- de 15 à 20
- Moins de 15

Nombre d'installations d'établissements en 2007



Légende partagée des cartes 2, 4 et 5.

Source : répertoire Sirene, Insee.  
 Traitements : Onzus - Sig.

## Source et champ d'étude

La principale source statistique mobilisée pour décrire l'activité économique dans les ZRU est le répertoire Sirene. Pour fournir des informations sur les établissements implantés dans les ZRU, les ZFU et les zones urbaines sensibles (Zus), l'Insee a localisé précisément au sein des communes les établissements présents dans le répertoire Sirene. Jusqu'à 2003, cette localisation précise n'a pas été possible pour toutes les communes, interdisant ainsi de dénombrer les établissements présents dans 19 des 351 ZRU métropolitaines non-support de ZFU 1<sup>ère</sup> génération. Jusqu'en 2004, le champ de l'étude a été restreint aux 332 ZRU restantes, desquelles a également été retirée la ZRU de Lille / Vieux Moulins, exclue pour des raisons de continuité de la série statistique.

Les ZRU non prises en compte jusqu'en 2003 sont les ZRU des communes suivantes :

Fumay .....	(08)
Pecquencourt .....	(59)
Rethel .....	(08)
Quiévrechain .....	(59)
Bar-sur-Aube.....	(10)
Marles-les-Mines .....	(62)
Trignac .....	(44)
Saint-Nicolas .....	(62)
Théding.....	(57)
Gray .....	(70)
Uckange .....	(57)
Torcy .....	(71)
Valmont .....	(57)
Avallon .....	(89)
Aulnoy-lez-Valenciennes .....	(59)
Saint-Florentin .....	(89)
Ostricourt .....	(59)
Offemont .....	(90)
Montigny-en-Ostrevent.....	(59)
Lille / Vieux Moulins .....	(59)

L'emploi

**Les entreprises**

Les revenus des habitants

L'habitat

La santé

Établissements et réussite scolaires

La sécurité et la tranquillité publiques

# L'activité économique dans les zones urbaines sensibles (Zus)

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, l'ensemble des 319 zones urbaines sensibles (Zus) qui ne sont ni en zones de redynamisation urbaine (ZRU), ni en zones franches urbaines (ZFU) de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> génération comptait environ 50 000 établissements. L'introduction des ZFU de 3<sup>e</sup> génération en 2006 n'a modifié qu'à la marge ce stock qui se maintient donc au même niveau pour l'année 2007.**

Le taux d'installation d'établissements en Zus diminue d'environ 1 point en 2007, suivant en cela la tendance de leurs unités urbaines. Il n'est pas possible d'assurer la continuité des séries d'indicateurs sur l'évolution du stock d'établisse-

ments et sur la part des transferts dans les installations en raison du changement de concepts sur la constitution de la base d'établissements Sirene (voir encadré page 60, introduction du chapitre sur les ZFU).

**Tableau 1**  
**Nombre d'établissements en Zus**

	Nombre d'établissements en Zus		
	306 Zus, ni ZRU ni ZFU, de 1 <sup>ère</sup> génération parmi 321	317 Zus, ni ZRU ni ZFU, de 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>e</sup> génération	316 Zus, ni ZRU ni ZFU, de toutes générations
1 <sup>er</sup> janvier 1999	Environ 46 000		
1 <sup>er</sup> janvier 2002	Environ 48 000		
1 <sup>er</sup> janvier 2003	Environ 48 000		
1 <sup>er</sup> janvier 2004	Environ 50 000	Environ 49 800	
1 <sup>er</sup> janvier 2005		Environ 49 900	
1 <sup>er</sup> janvier 2006		Environ 49 500	Environ 48 000
1 <sup>er</sup> janvier 2007		Environ 51 500	Environ 49 900

Source : répertoire Sirene, Insee.

**Tableau 2**  
**Croissance comparée, entre les Zus et leurs unités urbaines, du nombre d'établissements**

	Année	Taux de croissance du nombre d'établissements (en %)	Taux d'installation (en %)	Part des créations pures dans les installations (en %)	Part des transferts dans les installations (en %)
Zus	2004	s.o.	16,60	66	18
	2005	0,10	17,20	65	18
	2006	- 0,70	17,70	66	19
	2007	s.o.	16,68	s.o.	s.o.
Unités urbaines	2004		16,40	62	22
	2005	1,90	15,90	61	24
	2006	1,10	16,20	61	25
	2007	s.o.	15,57	s.o.	s.o.

Source : répertoire Sirene, Insee.  
s.o. : sans objet.

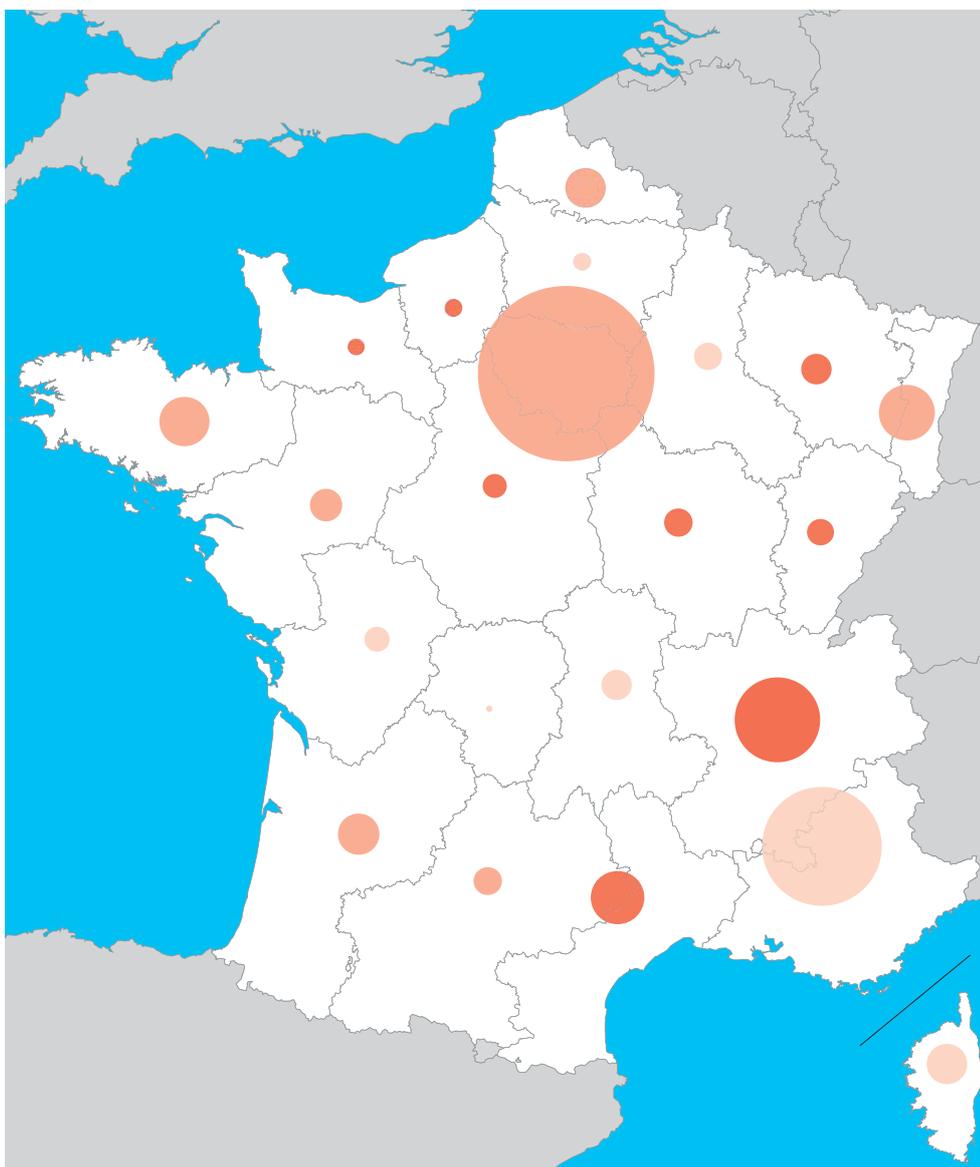
### Source et champ d'étude

La principale source statistique mobilisée pour décrire l'activité économique dans les Zus est le répertoire Sirene. Pour fournir des informations sur les établissements implantés dans les ZRU et les Zus, l'Insee a localisé précisément au sein des communes les établissements présents dans le répertoire Sirene. En 1999, cette localisation n'était pas réalisable sur l'ensemble des communes. Afin de maintenir une série homogène, les statistiques publiées sont calculées sur 306 Zus, parmi les 321 Zus non ZRU de première génération. De même, 317 Zus non ZRU ou non ZFU de première ou deuxième génération parmi 319 sont prises en compte dans les calculs. Les Zus non prises en compte jusqu'en 2003 sont situées dans les communes suivantes :

Pont-Sainte-Marie .....	(10)
Feignies .....	(59)
Boulazac .....	(24)
Téteghem .....	(59)
Donzère .....	(26)
Aulnat .....	(63)
Lodève .....	(34)
Mourenx .....	(64)
Chavanoz .....	(38)
Fontaines-sur-Saône .....	(69)
Pont-Évêque .....	(38)
Grigny .....	(69)
Saint-Martin-le-Vinoux .....	(38)
Émerainville .....	(77)
Aniche .....	(59)
Les Zus non prises en compte à partir de 2004 sont les Zus des communes suivantes :	
Lodève .....	(34)
Pont-Évêque .....	(38)

- L'emploi
- Les entreprises**
- Les revenus des habitants
- L'habitat
- La santé
- Établissements et réussite scolaires
- La sécurité et la tranquillité publiques

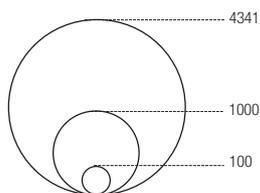
**Carte 5**  
**Les installations d'établissements dans les Zus non ZRU et non ZFU (taux par région)**



Taux d'installation des établissements en 2007 en %

- Plus de 30
- de 25 à 30
- de 20 à 25
- de 15 à 20
- Moins de 15

Nombre d'installations d'établissements en 2007



Légende partagée des cartes 2, 4 et 5.

Source : répertoire Sirene, Insee.  
 Traitements : Onzus - Sig.